

U.F. INFOS

JUIN 2015

Votre mensuel du syndicat **UNSP** Secteur Finances



Ils ne veulent pas nous écouter...

alors on va

CRIER

PLUS FORT



SOMMAIRE



DOSSIER

8

L'effectif du SPF Finances

10 BASCULEMENT 3

Protocole à propos des mesures sociales



FONCTION PUBLIQUE

11

Le présentéisme



INFOS BUREAUX

4 Les récentes visites SIPPT

REVUE DE PRESSE

5 Je vous ai trompés...

INTERPELLATIONS DE L'AUTORITÉ

6 Service actif, indemnités pour frais de séjour...

6 Appel à candidat pour le poste de président

Parution du guide ISOC

NOTRE ACTIVITÉ QUOTIDIENNE

7 Indemnités, scanning...

ACTUALITÉS PARLEMENTAIRES

12 Secal et rulings

EUROPE

13 Revendications de l'UFE en matière de rulings fiscaux

PERMANENCES SYNDICALES

14 Informations et horaires

ZAPPING

15 Brevets A2, vacances...

RAALDITOUT

16 My Minfin Summer



UNION NATIONALE DES SERVICES PUBLICS Secteur Finances

Rue des Colonies 18-24 Bte 4, 1000 BRUXELLES

@ : info@unsp-finances.be

☎ : 0032 – (0)2 – 218.16.59

SITE WEB: <http://www.unsp-finances.be>

Compte bancaire Cotisations :

BE15.0003.2562.2330

N° ISSN : 1372-5548 / Bureau de dépôt : Bruxelles X
ne paraît pas en juillet et en août

Editeur responsable

Aubry Mairiaux

Rédacteur en chef

Eric Brisbois

Collaborateurs

Marc Bauduin – Virginie Bulthez
Jean-Louis Descy – Adrien Dumonceaux
Philippe Dumont – Gérard Haustrate
Françoise Job – Nathalie Lekeux
Jean-Sébastien Noville – José Piquin
Yves Renard – Philippe Sougnez
Myriam Tomiello – Cathy Verschraegen
Marc Westendorp – Emmanuel Zamariola

Crédits photographiques

www.epictura.fr



Fiers du fonctionnement du SPF Finances ?

Tout d'abord, un grand merci à tous les agents qui ont participé à l'action *Mail Bombing* lancée par l'UNSP : plusieurs milliers de lettres et de courriels ont ainsi été envoyés.

D'ailleurs, cette action s'est propagée au sein de la Fonction publique fédérale, et des agents d'autres SPF y ont participé.

Il a fallu le temps, mais les premières réponses des ministres arrivent, et le moins que l'on puisse dire est qu'elles sont pour le moins décevantes, voire choquantes !

Dans sa réponse, le ministre des Pensions nous prend clairement pour des c... en osant affirmer que *cette réforme n'aboutira en aucun cas à réduire le montant de la pension accordée aux fonctionnaires* !

Serait-il amnésique au point d'oublier que calculer la pension sur l'ensemble de la carrière – et non plus sur les 10 dernières années – va, pour nombre d'entre nous, réduire la pension de plus de 20 % ?

Quant à la réponse du ministre des Finances... elle ne répond à rien.

Il n'évoque même pas les différentes interpellations qui lui ont été adressées :

- rien à propos de la diminution de l'effectif du SPF Finances, mais comme il affirme que nous sommes trop nombreux et que l'informatique est LA solution, on ne s'en étonne même plus ;
- rien concernant la lutte contre la fraude fiscale : vous resterez des partenaires économiques et des facilitateurs de commerce ;
- et rien non plus concernant le service actif des agents de la Douane.

Il précise, par contre, que *le statut du personnel et la position administrative du personnel public évolueront*. Ceux qui doutaient encore des futures attaques contre notre statut en sont pour leurs frais.

Sans aucune polémique communautaire, il est flagrant de constater que la N-VA relaie avec force ses attaques contre le statut et le nombre de fonctionnaires fédéraux. Sur ce dernier point, il faudra nous expliquer pourquoi, dans le même temps, le nombre de fonctionnaires flamands augmentent, avec une majorité N-VA.

Pauvres fonctionnaires fédéraux flamands, qui doivent se morfondre de leurs choix électoraux...

Dans sa réponse, le ministre des Finances espère également que *vous êtes fiers du fonctionnement du SPF Finances*.

Fiers ?!?

Monsieur le ministre, allez dire cela aux agents qui travaillent actuellement dans les front office pour remplir les déclarations fiscales !

Allez dire cela aux agents qui répondent aux nombreux appels au contact center !

Allez dire cela aux contrôleurs qui ne peuvent plus remplir leurs missions efficacement !

Allez dire cela dans les nombreux services en pénurie de personnel !

Mais, surtout, allez dire cela aux citoyens qui passent des heures dans les files d'attente pour remplir leur déclaration ou qui attendent – souvent en vain – qu'un agent puisse répondre à leur appel téléphonique !

Le ministre des Finances précise que le statut et la position administrative du personnel public évolueront !

Mais comment pourrait-on être fiers du fonctionnement de notre SPF, alors que celui-ci se dégingue de plus en plus par manque de moyens humains et matériels et par manque d'une volonté politique d'offrir un service de qualité à la population et de lutter efficacement contre la fraude fiscale ?

Dans les limites de leur loyauté contractuelle, même les managers et le président du Comité de direction affirment que le personnel du SPF Finances est insuffisant et qu'on doit faire au mieux, alors comment pourrait-on être fiers ?

Il est évident que les ministres ne veulent pas nous écouter, qu'ils répondent uniquement pour (essayer de) faire bonne impression !

Dans ce cas, il ne nous reste qu'une seule solution : crier plus fort !

Ils ne nous laissent pas d'autre choix que d'organiser d'autres actions !

Et si, au final, les citoyens sont pénalisés, la responsabilité en incombera au gouvernement, qui ne respecte pas SON personnel et par corolaire n'offre un service digne de ce nom à la population !





Prévention et Protection du Travail

Mons

Suite à la fermeture de nombreux bureaux dans la région et à la centralisation dans le bâtiment inauguré en grandes pompes rue du Joncquois, les contribuables doivent s'attendre à manger leur pain noir lors de la traditionnelle période de remplissage des déclarations. En effet, en plus de la pénurie d'agents, les conditions d'accueil sont loin d'être optimales. À peine une vingtaine de places ont été prévues pour le public en attente. Lorsque l'on sait que nombreuses sont les personnes âgées qui se rendront dans les bureaux et devront faire la file comme tout le monde, on peut affirmer que l'intérêt affiché par nos responsables pour les citoyens est déplorable. Aucune fontaine à eau n'ayant été placée, les agents taxateurs seront amenés à distribuer de l'eau à l'aide de cruches en cas de fortes chaleurs. Ou bien peut-être faudra-t-il abandonner le contribuable à son triste sort ? Service au public, avez-vous dit ? Autant dire que les contribuables qui passeront de longues heures d'attente dans des conditions indignes d'un service public ne risquent pas d'être d'humeur conviviale avec les agents. Au mieux, certains auront peut-être un peu de compassion. Voire de pitié.

Du côté des agents, cet exercice constituera également tout sauf une sinécure. Entre les pannes informatiques et le brouhaha généralisé causé par la nouvelle disposition des offices, ces journées interminables de remplissage de déclarations s'annoncent plus qu'éprouvantes pour les agents.

Lors de la visite SIPPT, toutes les remarques émises furent balayées d'un revers de la main. La situation est catastrophique, même si le directeur adjoint local fait de son mieux pour aider le personnel. Rien n'a été pensé pour soulager le travail des agents ou le confort des citoyens.

Attention au stress ? Au *burn-out* ? Pas d'inquiétude, le département a récemment débauché Dominique Monami, ancienne championne de tennis, pour nous apprendre à gérer notre stress. Nous voilà donc sauvés. Passée au travers du gel des recrutements, combien sa mission de consultance va-t-elle coûter au département, aux citoyens ? Ce budget n'aurait-il pas pu être utilisé à des fins plus en adéquation avec les réels besoins des agents ?



Gembloux

Le bâtiment, récent, est dans un état impeccable. Il s'agit d'un immeuble initialement destiné à devenir un hôpital qui n'a finalement jamais vu le jour.

Quelques manquements sont toutefois à relever, notamment au niveau de la sécurité et du groupe électrogène (des erreurs sont signalées depuis longtemps, mais n'ont jamais été résolues). Par contre, l'exercice d'évacuation a eu lieu en 2014, ce qui est, sur l'ensemble des bâtiments, suffisamment rare pour être signalé.

La Louvière

Les services Douanes & Accises de Mons et de Soignies sont maintenant casernés sur le site de La Louvière, rue Boucqueau.

De la visite préalable SIPPT, il ressort que l'intention de l'Autorité était d'octroyer 22 postes de travail de type *desk sharing* pour la venue des 32 fonctionnaires ! Cette vision de l'esprit a été refusée par les deux représentants des organisations syndicales présentes dont l'UNSP. La plupart des fonctionnaires de l'administration concernée ne disposent pas de PC portable, mais bien d'un fixe. Cela rendait donc impossible le bon fonctionnement du service. Heureusement, l'économiste leur a finalement prévu des locaux et bureaux en suffisance.

Un local pour satisfaire à l'application de la loi Salduz y est disponible.

Un petit parking intérieur a été prévu avec la possibilité de placer 5 véhicules de service et une moto de la Douane.

À l'extérieur, un enclos où les camionnettes et autres véhicules similaires peuvent être stationnés est prévu. Une électrification avec bornes est prévue afin de permettre de recharger l'appareillage placé à l'intérieur des véhicules d'intervention.



Revue de Presse

Je vous ai trompés

Sur la N-VA, je me suis trompé. Je me suis trompé avant les élections et j'ai fait une erreur d'appréciation, comme à peu près tous les observateurs francophones, qui étaient convaincus qu'il ne serait pas possible pour la N-VA, après les élections, de renoncer à 100 % de son programme institutionnel et communautaire pour les cinq prochaines années.

Charles Michel, RTBF, 20/5/2015



Un *mea culpa* inattendu. On regrettera peut-être qu'il n'ait pas également avoué s'être *trompé par omission* sur son programme électoral, qui, pas plus que celui de la N-VA d'ailleurs, ne mentionnait les régressions en matière de pensions que le gouvernement est occupé à faire passer.

En fait, le Premier s'est également fourvoyé dans cette émission : il ne devait pas dire *je me suis trompé*, mais *je vous ai trompés* !!!

Les entreprises familiales rejettent la taxation des plus-values

D'après une enquête exclusive menée par la newsletter *Trends Family Business*, elles sont quatre sur cinq à rejeter ce nouvel impôt.

Trends, 28/5/2015

Par contre, de nombreux citoyens sont favorables à cette taxation. Mais bon, tant la majorité de la population que des fonctionnaires rejettent le saut d'index et la réforme des pensions. On ne leur a pas demandé leur avis, et on a encore moins tenu compte de leur opinion. En ira-t-il différemment dans ce cas-ci ?



Titanic

On dirait que l'État a choisi de démanteler sa propre justice et c'est très, très grave pour les acteurs de celle-ci, mais surtout pour les citoyens, car, en dernière analyse, ce seront eux, ce sont eux déjà, qui souffriront et qui souffrent de ce désinvestissement.

Jean De Codt, président de la Cour de cassation. La Libre, 21/05/2015

Justice et Finances sont sur le même bateau qui coule. Et ils ne sont pas les seuls. Les fonctionnaires, mais aussi les citoyens, doivent à tout prix réagir pour éviter de voir les institutions du pays suivre une destinée semblable à celle du Titanic.

La collecte de l'impôt coûte 1,2 milliard

Pour la députée Jadin (MR), c'est trop cher.

En réponse à l'interpellation de Kattrin Jadin, Johan Van Overtveldt estime que la situation s'améliore. *L'effectif du personnel du SPF Finances a diminué de 17 % entre 2006 et 2014. Pour le moment, le nombre d'agents est de 22.754. Malgré la réduction en personnel, les recettes fiscales augmentent année après année. Nous faisons donc autant avec moins d'agents.*

La Libre 24/4/2015

Bravo. On fait autant avec 1 agent sur 5 en moins. Alors on est heureux, on sort les cotillons et on fait la fête. Mais pendant ce temps, il n'y a toujours personne au gouvernement pour s'inquiéter de savoir si on ne pourrait pas faire bien mieux en cessant de réduire toujours plus les effectifs et s'il ne serait pas temps de s'inquiéter de la charge de travail croissante des agents ou de l'explosion des *burn-out*.



Réformer les pensions, mais de façon cohérente

Sur la pension des cohabitants, discriminée par rapport à celle des couples mariés, Frank Vandembroucke, président de la commission de réforme des pensions, déclare que *si on doit niveler par le haut, ce sera proprement impayable.*

L'Écho, 21/5/2015

Ne surtout pas essayer de rétablir une quelconque équité, et encore moins en nivelant par le haut, ce sera *probablement impayable*. Comprenez, *on n'a pas vraiment estimé ce que cela pourrait coûter, et de toute façon, nous ne sommes pas là pour améliorer la situation des citoyens...*



Pour parler à un correspondant, tapez 3... NOUS AVONS INTERPELLÉ L'AUTORITÉ

Service actif pour les agents des Douanes et Accises

Nous avons interpellé le président du Comité de direction au sujet du service actif des douaniers.

En effet, par son mail du 17 mars 2015, l'administrateur général des Douanes et Accises nous affirmait qu'un dossier concernant l'extension de la notion des services actifs avait été établi par le SPF Finances et était à la signature chez le ministre.

Pourtant, aucun arrêté royal n'a vu le jour et, pendant ce temps, les négociations sur la réforme des pensions continuent, au risque pour les agents de terrain et des shifts des douanes et accises de se voir privés de tantièmes malgré le métier pénible qu'ils exercent.

Il est plus que temps que notre département défende les douaniers et traite ce dossier en priorité.

Indemnités pour frais de séjour

L'Autorité a rendu imposables les indemnités pour frais de séjour, notamment lors d'un changement d'office de résidence administrative.

Cette décision a incontestablement des conséquences pour le personnel concerné de sorte que son *salaire net* est inférieur à la situation précédente.

C'est pourquoi l'UNSP a demandé au président du Comité de direction une révision de l'arrêté concerné afin de compenser la perte financière du personnel, soit en doublant l'indemnité ou en doublant la durée durant laquelle l'indemnité est payée.

Réponses en attente

Nous sommes toujours en attente des réponses à de nombreux courriers :

Directeur P&O : nous attendons sa réponse à propos de **l'horaire variable dans les services de recherche (5 mois)**.

Président du Comité de direction : toujours pas de réponse à propos de **la formation Process 20 à l'AGFisc (10 mois)** et de **la prise en charge des frais de déplacement – formation (3 mois)**.

Administrateur général de la Fiscalité : pas encore de réponse à propos des **objectifs pour les agents des teams Grandes Entreprises dans les centres de contrôle (3 mois)**.



APPEL À CANDIDAT POUR LE POSTE DE PRÉSIDENT FRANCOPHONE DE L'UNSP – SECTEUR FINANCES

Le congrès quadriennal des délégués, qui sera organisé les 10 et 11 septembre prochains, n'est pas qu'une simple réunion d'information.

C'est aussi et surtout l'occasion de déterminer tous ensemble les grandes orientations de notre activité syndicale au cours des quatre prochaines années.

C'est une réunion de travail où sera présenté notre cahier revendicatif réactualisé grâce aux remarques formulées par les nombreux groupes de travail qui se sont réunis tout au long des mois de mai et juin.

C'est enfin **l'élection d'un président francophone de l'UNSP – Secteur Finances et de son équipe**.

Chaque adhérent en ordre de cotisation peut poser sa candidature et celle de son équipe au moyen du formulaire repris sur notre site internet www.unsp-finances.be.

Veuillez noter que le formulaire de candidature doit être envoyé pour le 15 juillet 2015 au plus tard.

GUIDE FISCAL ISOC : PARUTION PRÉVUE LE 19 JUIN

Pour vos commandes : www.guidefiscaldcontribuable.be

Info : toutes les commandes du Guide fiscal IPP ont été traitées. Si vous ne l'avez pas reçu, n'hésitez pas à nous contacter via guide.fiscal@unsp-finances.be ou au 02/218 05 99.





NOTRE ACTIVITÉ QUOTIDIENNE



Évidemment, l'organisation de l'**action Mail Bombing** a rempli une bonne partie de nos journées : affichage, distribution des tracts dans les bâtiments du SPF Finances.

Le 21 mai, nous avons diffusé un **communiqué de presse** annonçant l'action, celui-ci a été repris par de nombreux sites internet.

D'autres dossiers ont également retenu toute notre attention :

Incitants pour le personnel des centres de scanning

Nous l'évoquons le mois dernier : l'Autorité nous avait présenté une nouvelle note relative au système des incitants offerts aux agents qui scannent les déclarations, l'objectif étant de donner cet incitant aux agents qui font effectivement le travail, qui sont présents.

Malheureusement, la note contenait de nombreuses régressions.

L'UNSP a clairement exprimé son opposition à cette note et, après débats houleux et animés, l'Autorité avait accepté de revoir sa copie.

Une nouvelle note nous a donc été soumise : elle prend en considération les remarques émises par l'UNSP et contient de nombreuses améliorations. C'est pourquoi nous avons remis un avis positif, mais néanmoins regretté que l'incitant de la nouvelle proposition soit moins avantageux pour le personnel.

Il s'agit d'une nouvelle preuve qu'en cas de réelle concertation et avec un management à l'écoute, il est possible d'obtenir des améliorations.

Indemnité pour frais de séjour

Malheureusement, tous les dossiers ne sont pas traités de la même façon par l'Autorité.

Comme précisé dans l'U.F. Infos de mai, l'Autorité nous avait fourni une note précisant qu'elle souhaitait appliquer strictement l'article 7bis relatif aux indemnités dans le cadre des détachements et ne plus octroyer d'indemnités pour frais de voyage et de séjour aux agents détachés depuis plus de trois mois.

L'UNSP s'était opposée à cette note et l'Autorité nous avait promis de la remanier.

Malheureusement, le texte initial n'a été que très peu modifié, et les propositions constructives de notre organisation syndicale n'ont pas été prises en compte.

Dans ce dossier, nous regrettons l'absence de réelle concertation. Le dialogue social ne consiste pas à imposer sa volonté aux autres, et l'UNSP a remis l'avis négatif suivant :



Comment les managers opérationnels peuvent-ils accepter la limitation de cette indemnité ? Il ne faudra pas ensuite s'étonner de ne plus trouver de volontaires !

Partant du principe que :

- ni la Cour des comptes, ni l'inspecteur des Finances ne réclament l'introduction d'un délai pour l'application de l'article 7 bis de l'arrêté royal du 26 mars 1965 portant réglementation générale des indemnités, allocations et primes quelconques accordées au personnel des services publics fédéraux, mais bien l'usage de cette mesure dans l'esprit de la réglementation ;
 - il a été impossible à l'Autorité de démontrer qu'elle avait mis tout en œuvre pour éviter ces détachements de longues durées ;
 - le basculement 3 et d'autres mesures permettront de solutionner les derniers cas particuliers ;
- l'UNSP – Secteur Finances réitère sa demande d'un plan d'action afin d'analyser l'ensemble des derniers dossiers, qui devraient trouver une solution avant fin de cette année. Une évaluation pourrait être envisagée à ce moment s'il subsiste des cas problématiques ;
 - la proposition de l'UNSP - Secteur Finances, que le délai de paiement des indemnités susvisées soit équivalent à la durée prévue à l'article 26 du règlement organique, n'a pas été prise en considération (l'Autorité ne peut pas exiger, d'un côté, qu'une mutation puisse être différée jusqu'à 18 mois et, de l'autre, compenser uniquement par une indemnité de seulement trois mois).

L'UNSP - Secteur Finances remet un avis négatif, mais demande à l'Autorité d'examiner ses propositions.

Comment les managers opérationnels peuvent-ils accepter la limitation de cette indemnité ? Il ne faudra pas ensuite s'étonner de ne plus trouver de volontaires (motivés) !

Vous avez dit incitants comme dans le privé ? Du vent !



L'EFFECTIF DU SPF FINANCES

Diminution du nombre de collègues, services en pénurie de personnel, augmentation de la charge de travail, burn-out, impossibilité de remplir certaines missions de base et de lutter contre la fraude...

Vous êtes nombreux à nous communiquer ce constat affligeant ! Même les responsables de notre département le signalent.

Pourtant, d'année en année, la situation empire...

A. LE SPF FINANCES, PARENT PAUVRE DE LA FONCTION PUBLIQUE !

Les derniers gouvernements n'ont jamais caché leur volonté de diminuer le nombre de fonctionnaires fédéraux : au cours des 3 dernières années, ce nombre est passé de 80.960 à 75.836, soit une diminution de 5.124 agents (6,3 %). Cette diminution passe à 7.852 agents (9,4 %) si on prend en compte les 5 dernières années.

Voici l'évolution récente du personnel du SPF Finances et des fonctionnaires fédéraux hors SPF Finances :

Source : www.pdata.be		SPF Finances		Fonctionnaires fédéraux hors SPF Finances	
Période	en	Emplois	En %	Emplois	En %
de 2012 à 2015	3 ans	- 2.743 agents	- 9,7 %	- 2.381 agents	- 4,5 %
de 2010 à 2015	5 ans	- 4.581 agents	- 15,3 %	- 3.271 agents	- 6,1 %
de 2006 à 2015	9 ans	- 6.340 agents	- 20 %	- 1.026 agents	- 2 %

Conclusion :

Si, au cours des 5 dernières années, le nombre de fonctionnaires fédéraux a diminué de 7.852, plus de 58 % de cette diminution provient du SPF Finances, dont l'effectif a diminué, au cours de la même période, 2,5 fois plus rapidement que dans les autres SPF ! Et, si on prend en considération les 9 dernières années, l'effectif du SPF Finances a diminué de 20 %, soit 10 fois plus rapidement que celui des autres SPF !

Et cette pénurie va aller en s'accroissant, puisque notre département compte plus d'un tiers d'agents de 55 ans et plus. À l'opposé, moins de 2.000 agents ont moins de 30 ans, alors que le gouvernement fustige les jeunes sans emploi.

En 9 ans, l'effectif du SPF Finances a diminué de 20 %, soit 10 fois plus rapidement que celui des autres SPF !

B. UNE ÉCLAIRCIE DANS LA GRISAILLE ?

Pourtant, en mai, la presse a fait état de nouveaux engagements aux Finances...

L'administration fiscale va recruter 800 fonctionnaires
800 nouveaux fonctionnaires vont être recrutés à court terme par le SPF Finances, a confié le cabinet du ministre des Finances Johan Van Overtveldt au quotidien flamand *De Morgen*.

Outre la centaine de personnes prévue par le gouvernement à l'Inspection spéciale des impôts, les 700 autres seront engagées pour renforcer les autres services. La plupart d'entre eux seront chargés de traiter des dossiers concrets de fraude fiscale.
L'Écho 16/5/2015

Le fisc engage

Outre la centaine de super-fiscards pour l'ISI, le SPF Finances promet de recruter 600 agents supplémentaires. (...) Les personnes engagées ne seront pas uniquement affectées aux contrôles fiscaux, mais à l'ensemble des tâches propres au SPF Finances, a déclaré Florence Angelici, porte-parole du SPF Finances.
Trends 21/5/2015



Vous aurez remarqué les divergences dans le discours : d'un côté, le ministre des Finances déclare à la presse flamande que le SPF Finances s'apprête à recruter 800 personnes pour lutter contre la fraude fiscale. De l'autre, la porte-parole du département déclare qu'on n'en engagera que 700 (600 + 100). Et pas nécessairement pour lutter contre la fraude fiscale...

Entre le ministre et la porte-parole, y aurait-il de la friture sur la ligne ?

Malgré cela, ils annoncent tous deux de nouveaux engagements... Enfin une lueur d'espoir ? Ou un nouvel effet d'annonce dont notre département est malheureusement coutumier ?

Afin de connaître la réponse, mais surtout d'exposer nos revendications en

la matière (car rien ne nous avait encore été soumis !), l'UNSP a immédiatement écrit à l'Autorité afin de solliciter en urgence l'organisation rapide d'un Comité Intermédiaire de Concertation (CIC) mettant le plan de personnel 2015 du SPF Finances à l'ordre du jour.



C. MALHEUREUSEMENT : NON !

Suite à notre demande, le plan de personnel a été abordé lors du CIC du 26 mai 2015.

Abordé est le juste terme, car l'Autorité n'a pu nous fournir que de vagues réponses et surtout n'a pas répondu à plusieurs de nos demandes. Une autre réunion est d'ailleurs prévue fin juin.

Toutefois, les informations reçues suffisent pour nous faire déchanter par rapport aux informations diffusées dans la presse :

Officiellement, à ce jour, **IL N'Y AURA QUE 700 RECRUTEMENTS EN 2015** (y compris les 100 recrutements pour l'ISI... et encore, ces derniers ne sont pas une certitude). Une demande est faite pour 100 engagements supplémentaires...

PIRE : LES RECRUTEMENTS PRÉVUS POUR 2013 ET 2014 ET NON ENCORE RÉALISÉS SONT PERDUS ! Selon nos estimations (car l'Autorité ne nous a toujours pas donné ces chiffres, malgré nos demandes répétées), cela concerne entre 1.000 et 1.200 engagements perdus ! L'UNSP avait annoncé que cela allait arriver ! Malheureusement, nous avons raison.

Et, alors qu'une économie de 4 % dans l'enveloppe du personnel est demandée aux différents SPF, le SPF Finances réduit encore davantage son budget *personnel*, avec une diminution de 6 % !

ENCORE UNE FOIS, LE SPF FINANCES FAIT DE L'EXCÈS DE ZÈLE ET RÉALISE PLUS D'ÉCONOMIES QUE CE QUI LUI EST DEMANDÉ !

Par contre, le directeur P&O n'a pas encore pu nous fournir de plan d'action définitif, car chaque entité doit déterminer ses besoins en personnel.

Les recrutements ne devraient être lancés qu'en septembre – octobre. Il sera fait usage de la réserve de recrutements du SPF Finances, qui contient actuellement environ 1.200 candidats.

En attendant, tout le reste est bloqué, y compris les promotions.

Seuls l'engagement d'étudiants (668 pour l'été 2015) et la prolongation des contrats Rosetta sont possibles.

Les 1.200 recrutements non réalisés en 2014 sont perdus !

D. CONCLUSION

Une nouvelle fois, notre département fait des effets d'annonce dans la presse, mais au final, ce n'est que de la poudre aux yeux !

Outre les 100 engagements encore aléatoires à l'ISI, le SPF Finances n'engagera que 600, voire 700 agents en 2015 !

In fine, ne polémiquons pas sur ces chiffres de 600, 700 ou 800 recrutements, car, de toute façon, le recrutement sera insuffisant lorsqu'on sait qu'au total, on perd plus de 2.000 agents !

LE CALCUL EST VITE FAIT : L'EFFECTIF DE VOS BUREAUX VA ENCORE FONDRE !

STOP !

L'UNSP REVENDIQUE UN ENGAGEMENT URGENT D'AGENTS AFIN DE PERMETTRE AU SPF FINANCES DE REMPLIR SES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC ET DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE.

AU MINIMUM, IL CONVIENTRAIT QUE CHAQUE DÉPART À LA PENSION SOIT COMPENSÉ PAR UN ENGAGEMENT, AFIN DE MAINTENIR L'EFFECTIF ACTUEL, MALHEUREUSEMENT DÉJÀ INSUFFISANT.

Voici un rappel de quelques autres revendications de l'UNSP :

- L'UNSP rappelle que des recrutements aux niveaux D et C sont utiles au bon fonctionnement de notre département et économiquement intéressants dans le cadre de la gestion de l'enveloppe du plan de personnel. Se limiter à du personnel A et B est très réducteur et méconnaît les tâches exécutées dans notre SPF.
- Pour l'attribution de postes dans les classes A2 et A3, nous souhaitons que, plutôt que réaliser des recrutements de candidats du marché externe, le département recherche si les

compétences existent au sein même des Finances et permette par conséquent la promotion et l'évolution de la carrière des agents de notre département.

- L'UNSP insiste sur la nécessité de renforcer les effectifs des contacts center.
- L'UNSP souhaite une actualisation des besoins au niveau de la documentation patrimoniale section Hypothèques afin d'accélérer la fonctionnarisation des employés des hypothèques.
- L'UNSP souhaite un plan spécifique d'engagements d'agents germanophones dans l'ensemble des niveaux. À défaut, au vu de la pyramide des âges, les missions « simples » de services publics risqueraient de ne plus pouvoir être assumées.
- Nous demandons le recrutement d'interprètes et de traducteurs, afin de respecter l'application des lois linguistiques et une meilleure coordination au sein des services du SPF.



SPF FINANCES

Protocole à propos des mesures sociales relatives au basculement 3

L'Autorité a soumis un nouveau protocole aux syndicats concernant uniquement les mesures sociales d'accompagnement dans le cadre du basculement 3.

Tout n'est pas parfait, mais nous avons obtenu des avancées pour plusieurs milliers d'agents.

L'UNSP revendique encore et toujours dans ce dossier, notamment en matière de mutation/mobilité, de recrutements et d'indemnités compensatoires.



Même si son opérationnalisation est loin d'être terminée, les négociations syndicales relatives basculement 3 approchent petit à petit de leur fin. Pour rappel, et même si tout n'est pas parfait loin de là, grâce à vos mobilisations et à nos interventions et dossiers argumentés, **ce basculement a connu différentes avancées :**

- Le *glissement* initialement prévu a été remplacé par une *mise en compétition générale*.
- Le principe du surnombre a été adopté. Après nos demandes répétées et insistantes, ce principe a été appliqué plus largement. Conséquence : environ 1.000 collègues se sont vu attribuer une résidence plus avantageuse.
- Les agents nés avant le 1^{er} janvier 1952 ont été exclus du basculement. Idem pour ceux ayant demandé leur pension avant le 1^{er} juin 2014. Grâce à cela, plus de 1.000 collègues se sont également vu attribuer une résidence plus avantageuse.
- Une postulation correctrice a été organisée : suite à celle-ci, plus de 800 agents ont vu leur situation s'améliorer.

Au total, ces avancées ont été bénéfiques pour plusieurs milliers d'agents !

Dans ce contexte, l'Autorité nous a soumis un nouveau protocole à propos des mesures sociales relatives au basculement 3.

Malheureusement, l'exigence de l'UNSP de considérer le temps de déplacement supplémentaire comme temps de travail a été catégoriquement rejetée.

L'UNSP a néanmoins pu obtenir quelques améliorations dans ce protocole avant sa signature. Pour les agents qui, suite au basculement 3, doivent faire de longs déplacements (durée de déplacement domicile-lieu de travail qui, en transport en commun aller-retour, augmente de

plus d'une heure par jour, ou qui compte plus de trois heures par jour suite à l'opérationnalisation du basculement), une flexibilité supplémentaire a été obtenue concernant le télétravail, le travail en bureaux satellites et l'horaire variable :

- pour ces agents, la motivation de tout refus d'accorder le télétravail ou le travail en bureau satellite est examinée via une procédure d'escalade ;
- s'il y a trop peu de places en bureau satellite, ces agents disposent d'une priorité. De plus, l'Autorité s'est engagée à tout mettre en œuvre pour augmenter le nombre de places disponibles ;
- la combinaison entre le télétravail et le travail en bureau satellite est rendue possible. Dès lors, les membres du personnel pourront travailler jusqu'à 5 jours par semaine à distance ;
- une médiation est prévue par le service d'encadrement P&O en cas de discordance entre le chef et les collaborateurs concernant les objectifs au moment de l'entretien de planification dans le cadre du cycle d'évaluation ou concernant l'application du système 2 dans le cadre de l'horaire variable.

L'Autorité s'est également engagée à prendre des mesures sociales similaires à celles adoptées dans le cadre du basculement 3 au cas où elle déciderait de fermer des résidences faute de candidats en suffisance pour ces résidences.

De plus, elle va examiner de quelle manière la note du 20 octobre 2009 concernant la mutation temporaire pour graves raisons sociales et familiales peut être adaptée et assouplie. Elle s'est également engagée à concerter une note concernant la procédure future en matière de mutations et mobilité interne pour la fin juillet.

Vu ces nombreuses améliorations auxquelles l'Autorité, par l'intermédiaire du président du Comité de direction, s'est engagée, **L'UNSP a décidé de remettre un avis positif concernant ce nouveau protocole, tout en restant attentive au respect strict de la philosophie de ce dernier.**

Notre avis positif concerne uniquement ce nouveau protocole de mesures sociales. **Cela ne veut évidemment pas dire que nous sommes d'accord avec le basculement 3 en tant que tel** (par exemple, notre avis concernant les fermetures de bureaux ou les exigences de fonction imposées à l'AGFisc n'a pas changé).

Des signaux émanant du personnel indiquent qu'il souhaite la stabilité. C'est pourquoi nous pensons que le basculement 3 et l'opérationnalisation doivent être terminés le plus rapidement possible. **Nous essayons pour cela de regarder vers l'avenir et d'investir notre énergie dans trois dossiers importants :**

- la mobilité et la mutation internes ;
- le recrutement de nouveaux membres du personnel ;
- l'augmentation de l'indemnité lors des déplacements imposés dans le cadre de ce basculement.

Un recrutement suffisant et des règles de mutation objectives sont la meilleure garantie que les agents puissent à terme obtenir une résidence plus proche de leur domicile.

L'UNSP est évidemment opposée à toute nouvelle fermeture de bureaux. Toutefois, si celles-ci s'imposent à nous, seule la *rue* pourrait modifier la donne. Si, malgré tout, des fermetures devaient inévitablement, l'UNSP a déjà exigé et obtenu des mesures sociales pour les agents concernés.

FONCTION PUBLIQUE

Le présentéisme, vous connaissez ??

Dans le récent plan opérationnel 2015 du SPF Finances, notre service encadrement P&O nous apprenait que *dans notre SPF, les chiffres d'absentéisme restent élevés comparativement à d'autres SPF*. L'Autorité entend dès lors y accorder plus d'attention, en demandant notamment aux dirigeants de prendre en charge l'accompagnement à l'absentéisme. Mais elle ne s'arrête pas là. L'Autorité annonce aussi vouloir se baser sur les statistiques de l'absentéisme afin de mettre en place un **contrôle interne efficient**.

L'Autorité semble donc à nouveau bien soucieuse de repartir en croisade contre les absents. Cette chasse aux sorcières avait déjà été entamée par l'Administration avec la systématisation des contrôles effectués par Medex. Pour quels résultats ? Pour rappel, sur les 43.214 contrôles effectués en 2013, 96,89 % des congés étaient justifiés. Dans 2,79 % des cas, le congé a été écourté et dans 0,32 %, il n'était pas justifié. Et tout cela pour quel coût ? Même si heureusement, on ne leur demande pas d'atteindre un taux de contrôles productifs de 80 % comme aux agents contrôleurs.

Le dernier rapport du Medex paru en juillet 2014 publiait des chiffres relatifs au *burn-out*, qui ont explosé en à peine quelques années, pour passer de 943 en 2008 à 3.191 en 2013. Tout comme la durée totale des absences passée de 18.520 à 64.507 entre 2008 et 2013. Pourtant, la durée moyenne par certificat reste stable et le nombre de fonctionnaires se réduit toujours plus chaque année. C'est bel et bien le nombre d'absents qui a considérablement augmenté. Avec toujours le stress en haut du podium des facteurs d'absence, puisqu'il représente à lui seul plus d'un quart des motifs d'absence et est le deuxième dans la liste des causes d'absences les plus longues (après le cancer).

Le plan opérationnel 2015, à défaut de mettre l'accent sur la lutte contre la fraude fiscale, entend se focaliser sur la lutte contre l'absentéisme. En revanche, on n'y retrouve pas une fois la notion de présentéisme qui, pourtant, fait de plus en plus l'objet d'attention de la part des organismes responsables de la santé au travail. Or, force est de constater que des agents de plus en plus nombreux se rendent au travail alors qu'ils sont malades. Dans le secteur privé, Securex faisait état de 71 % de travailleurs s'étant rendus au travail au moins un jour en 2014 alors qu'ils étaient malades et parallèlement, la durée des absences avait augmenté de 9 % par rapport à 2013 (Le Soir Références, 28/3/2015).

Au SPF Finances, si les agents peuvent désormais bénéficier du système d'horaire variable, ainsi que du travail à domicile ou en bureaux satellites, qui permettent de lutter contre le stress, ils sont également soumis aux cycles d'évaluation, à la réduction permanente des effectifs et à une charge de travail toujours plus importante. Ces facteurs constituent les raisons évidentes du présentéisme actuel dans nos bureaux. Il devient en effet de plus en plus difficile de se résoudre à s'absenter, sachant qu'on prend du retard dans la réalisation de ses objectifs, tout comme, en cas

d'absence, de déléguer une partie de son travail à ses collègues, qui sont déjà tous débordés. Conclusion : on se rend au bureau alors qu'on n'est pas en état de travailler. Or, récemment encore, Frank Vander Sijpe, Director HR Research, déclarait que *plusieurs études scientifiques montrent un lien entre le présentéisme et l'absentéisme futur. Un présentéisme fréquent ou prolongé en cas de maladie pendant une année implique une hausse de l'absentéisme l'année suivante* (L'Avenir, 21/3/2015).

Les conséquences de ce phénomène de présentéisme sont multiples et jamais positives. D'abord, le fait de tirer sur la corde peut entraîner des absences de plus longue durée. Qu'il s'agisse de problèmes physiques ou psychiques, le fait de ne pas s'autoriser à se rétablir correctement peut avoir des conséquences plus graves. Une grippe naissante qui aurait peut-être nécessité deux jours de repos au chaud pourra exiger une semaine d'absence ou plus si elle est mal soignée. La fatigue et le stress, s'ils ne sont pas pris suffisamment tôt en considération, peuvent également donner lieu à un *burn-out*.

Le présentéisme a un effet néfaste non seulement sur l'agent, dont la productivité baisse lorsqu'il ne dispose pas de 100 % de ses capacités, mais aussi sur ses collègues qui, dans le cas d'une maladie contagieuse, sont susceptibles de se voir à leur tour contaminés, ou sont contraints de composer humainement avec un collègue dont la forme psychologique s'est dégradée et avec qui les relations peuvent être plus compliquées.

À titre d'exemple, en ce qui concerne le secteur privé en France, dans un article du Figaro du 6/2/2015, un expert qui a fondé un cabinet en matière de protection de la santé et en diminution de l'absentéisme énonçait que *le coût du présentéisme est ainsi deux fois plus élevé que celui de l'absentéisme pour les entreprises*. En conclusion, il recommandait ainsi aux entreprises *de mettre en place des cellules de soutien psychologique et des espaces de dialogue*, tout en ajoutant que *la reconnaissance tant symbolique, financière que de carrière reste le moyen le plus efficace pour améliorer l'efficacité et la rentabilité d'un salarié*. Pour la reconnaissance au SPF Finances, excepté les quelques élus ayant obtenu la mention *excellent*, on repassera.

En conclusion, le premier facteur de maladie dans la Fonction publique reste le stress. S'il est louable de vouloir accompagner les agents absents ou de proposer des séances de yoga pendant le temps de midi aux agents qui tiennent bon, seule une profonde remise en question du fonctionnement de notre département ainsi que des conditions et méthodes de travail permettra d'envisager de prévenir plutôt que de guérir. Que l'Autorité émette le souhait de s'attaquer à la problématique des absences pour maladie est parfaitement légitime. Mais à condition de ne pas stigmatiser les agents qui éprouvent à un moment donné des difficultés tant d'ordre psychologique que physique et de créer ainsi chez eux une culpabilité et donc un stress supplémentaire. Le présentéisme n'apportera rien de positif à notre département.

Nous sommes de plus en plus considérés comme... une simple ressource humaine !

Actualités parlementaires

SECAL - RULING

DEUX QUESTIONS CONCERNANT LE SECAL

Sa promotion

Le 20 mai 2015, en Commission des Finances et du Budget, une question a été posée par Mme Sophie Wilmès (MR) au ministre des Finances sur *la promotion du Service des créances alimentaires (SECAL) auprès du public cible.*

Le ministre des Finances a répondu que diverses actions de promotion existent afin d'assurer la notoriété du SECAL. Cette *publicité* est assurée notamment au moyen d'un site web, d'affiches, de dépliants et de brochures qui sont actualisées annuellement. En outre, lors de l'entrée en vigueur de la loi du 12 mai 2014, une action de communication ciblée a été lancée. Tous les demandeurs ayant un dossier ouvert auprès du service et qui, sous la loi précédente, ne satisfaisaient pas aux conditions pour bénéficier des avances ont été avertis par courrier du fait que le plafond de revenus pour pouvoir bénéficier des avances avait été relevé.

Il a également rappelé que tout jugement fixant une contribution alimentaire doit mentionner les coordonnées du SECAL et rappeler ses missions. Cette mesure de publicité informe le créancier, dès le prononcé du jugement, du service auquel s'adresser au cas où des problèmes de paiement des pensions alimentaires se présenteraient.

Un budget insuffisant ?

Le 1^{er} avril 2015, en Commission des finances et du budget, Georges Gilkinet (Ecolo) a posé une question parlementaire au ministre des Finances sur la dotation insuffisante prévue pour le Secal et le contrôle budgétaire.

En effet, dans une étude menée par l'UCL, il était estimé, sur la base des données de 2009, que 4.295 familles pourraient entrer en ligne de compte suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle

législation. Cela représenterait 6.733 enfants. Le coût budgétaire supplémentaire est évalué à 8 millions d'euros. Mais, alors qu'en 2014, le budget du SECAL s'élevait à 24,4 millions d'euros, seul un budget de 25,58 millions d'euros a été prévu pour l'année budgétaire 2015 afin d'assurer le paiement des avances en matière de créances alimentaires.

Dans sa réponse, le ministre des Finances a expliqué que le budget du SECAL sera réévalué lors du prochain contrôle budgétaire, le SECAL lui ayant d'ailleurs confié que jusqu'à présent les moyens disponibles seront suffisants jusqu'au mois de septembre.

Donc *le SECAL dispose des moyens pour payer les premiers mois de l'année, mais sur une base annuelle, son budget est insuffisant, a alors ajouté M. Gilkinet. Il s'avère que le ministre a vérifié les chiffres, mais ne les a pas rectifiés, avant de rajouter que vérifier, c'est s'assurer qu'il y a suffisamment de montants budgétaires. Rectifier, c'est remettre les choses dans leur bon ordre, ce qui n'a pas été fait.*

Vous n'avez pas reçu vos
pensions alimentaires?
Le SECAL vous aide!

www.secal.belgium.be



Juin 2015: update données de contact des bureaux du SECAL

Service Public Fédéral Finances
- 2015 -

NOTRE COMMENTAIRE

Mettre en évidence le SECAL, c'est bien. Lui donner les moyens humains, matériels et législatifs pour remplir ses missions, ce serait nettement mieux !

Car, quand on sait que les derniers contrôles budgétaires ont abouti essentiellement à de nouvelles économies, on peut craindre le pire pour le SECAL... Mais, bon, les bénéficiaires de ce service intéressent-ils vraiment les partis du gouvernement ?

LA BELGIQUE ET SES RULINGS

Le 20 mai 2015, M. Georges Gilkinet a interrogé le ministre des Finances sur l'échange d'informations concernant les rulings. Il a rappelé que cette obligation d'échange n'avait jamais été respectée par la Belgique, sauf sur demande expresse, alors qu'elle est exigée par la directive du Conseil sur l'assistance mutuelle datant de 1977, qui impose l'échange spontané d'informations sur les rescrits fiscaux problématiques.

En réponse, le ministre a expliqué qu'une instruction était en préparation et qu'elle serait publiée pour le 30 septembre 2015 afin d'organiser l'échange spontané des rulings transfrontaliers et des accords

unilatéraux en matière de prix de transfert avec les autres États membres de l'Union européenne. Les rulings transfrontaliers et les accords unilatéraux en matière de prix de transfert émis à partir du 1^{er} janvier 2014 seront échangés spontanément à partir du 30 septembre 2015, une fois que les modalités d'application de l'échange seront mises en place.

M. Gilkinet s'est étonné de la longueur du délai de publication de cette instruction, ainsi que du caractère anonyme des données transmises, alors qu'elles sont destinées à des agents du fisc assermentés et soumis au secret professionnel, dont le seul but est de faire en sorte que l'impôt

soit correctement payé. Il souligne par ailleurs qu'il y a moyen de faire mieux en termes de transparence.

NOTRE COMMENTAIRE

L'opacité organisée autour des rulings est plus que malsaine, tout comme les cadeaux fiscaux faits à certaines catégories professionnelles...

Et on dira encore au citoyen lambda qu'il faut faire des économies... L'austérité a bon dos, mais elle n'est pas appliquée à tout le monde !



Nous l'avons évoqué le mois passé : le 16 avril 2015, l'UFE (Union des personnels des Finances en Europe) a été reçue par la commission TAXE du Parlement européen, présidée par Monsieur Alain LAMASSOURE, pour une audition publique relative aux suites de l'affaire *LuxLeaks* et la problématique générale des *rulings*.

Au-delà des revendications qui avaient déjà été relayées dans l'U.F. Infos de mai 2015, à savoir notamment l'interdiction pure et simple des *rulings* dans tous les pays européens, Serge Colin, président de l'UFE, a tenu à rappeler, en marge des échanges qui ont eu lieu lors de l'audience, les principales revendications de l'UFE en matière de *rulings* fiscaux.

- Leur disparition pure et simple dans le cadre d'une harmonisation fiscale européenne la plus large et la plus rapide possible, surtout en matière d'impôt des sociétés et d'impôt sur les revenus.
- Une *publicité publique*, a minima consultable par les diverses administrations fiscales ayant à *gérer* les dossiers des sociétés – mères et/ou filiales – qui auraient, par le passé obtenu les bénéfices (à long terme, surtout !) de tels accords *opaques* négociés dans le secret des cabinets ministériels.
- La possibilité de toujours remettre en cause ces *rulings* dans le cadre des contrôles fiscaux *a posteriori* qui permettraient de démontrer le côté infondé de tels accords préférentiels, notamment, au regard des *principes de concurrence non faussée* si chers aux ardents défenseurs des lois du marché.
- La mise en place de systèmes de contrôle *a priori* des conditions d'examen d'une demande de *ruling fiscal* par des *commissions ad hoc* composées de divers collèges d'experts indépendants, ce qui permettrait d'ôter le côté opaque des accords spéciaux qui concerneraient, par exemple, les prix de transfert ou l'octroi de *crédits d'impôt*

qui peuvent constituer des encouragements à la poursuite des politiques de concurrence fiscale permanente et *acharnée* entre les États membres de l'Union Européenne – et au-delà.

- Des délais de prescription fiscale *harmonisés* au niveau de l'UE et leur rallongement pour qu'une période de 10 ans – par exemple – devienne une *garantie* contre les *amnisties fiscales* officielles et publiques ou/et surtout *déguisées* ou protégées par le concept de *ruling fiscal*.
- L'instauration du principe de reporting *pays par pays* pour que les bases taxables et l'impôt dû par les entreprises multinationales ne puissent plus s'accommoder d'une pratique de *nomadisme fiscal* à travers l'Europe (qui permet parfois sur une courte période de *transférer artificiellement* les sièges sociaux ou des filiales *quasi fictives* en deux, trois ou quatre mouvements en une période d'à peine 10 ans), alors que la réactivité des administrations fiscales est ralentie par des règles qui ne peuvent s'affranchir de longs délais de procédure, de suivi et de surveillance et encore moins de contrôles réactifs.

L'UFE insiste également sur la nécessité de mettre fin à la politique d'austérité budgétaire qui contribue à déforcer gravement les services de contrôles fiscaux, douaniers et sociaux. Elle souligne aussi l'importance de disposer d'un nombre significatif d'agents hautement qualifiés afin de pouvoir lutter efficacement contre ces pratiques. Or, actuellement, que ce soit en termes de recrutements ou de formation, la tendance va à l'encontre de toute forme de bon sens sous couvert de restrictions budgétaires. **Ceci**

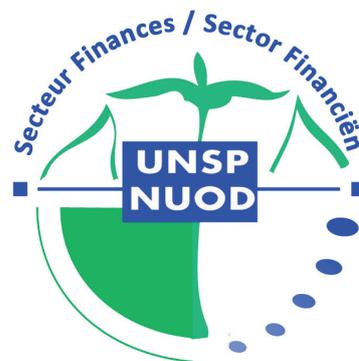
est emblématique du contresens politique, social, budgétaire, et économique qui anime nos gouvernements et nos ministres des Finances à travers l'Europe !

Pendant ce temps, en Grande-Bretagne par exemple, même lorsque les créances fiscales sont établies après des contrôles fiscaux approfondis menés par des inspecteurs du fisc, ces sommes sont *abandonnées* faute de personnel permettant de mener les procédures de recouvrement jusqu'à leur terme.



Autre exemple de gestion des pénuries de personnels résultant des politiques d'austérité budgétaire pratiquées depuis plus de 5 ans dans de nombreux pays en Europe : la France et sa cellule de *régularisation spontanée* (STDR) suite au scandale HSBC et la démarche de quelques dizaines de milliers de *repentis*. Les sommes en cause sont considérables (plus de 2 milliards d'euros par an !), mais les moyens en personnel se font par redéploiement d'effectifs – en *pompant dans les autres services de l'administration* –, ce qui entraîne un manque de moyens pour poursuivre les missions de contrôle sur l'ensemble du territoire français.!





UNE QUESTION ? UN PROBLÈME ?

Permanences syndicales

Bruxelles

Le lundi matin entre 9 h et 13 h

Au local syndical du North Galaxy (situé au rez-de-chaussée, dans l'angle des escalators accédant au mess et des portiques de la tour A – 3^{ème} bureau après la porte d'entrée)

Tél. : 02/218.16.59

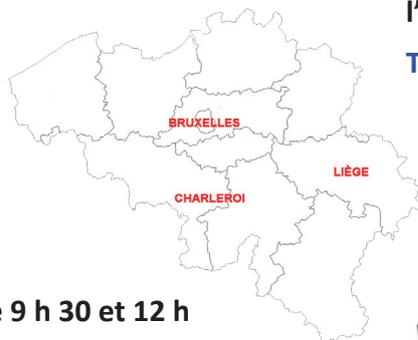
Liège

Les 1^{er}, 3^e et 5^e mardis de chaque mois de 9 h 30 à 12 h 30

Les 2^e et 4^e mardis de chaque mois de 13 h 30 à 16 h

Au local syndical de la Cité Administrative de l'État – Local 310 (3^e étage)

Tél. : 04/252.85.94



Charleroi

Le mercredi matin entre 9 h 30 et 12 h

Au local syndical de la Tour Albert – Local 407

Tél. : 0475/63.88.42 (Marc Bauduin) et 0473/13.23.50 (José Piquin)



Y en a un peu plus, je vous le mets ?

ZAPPING



Brevets A2

À la demande de l'UNSP, l'Autorité a publié un calendrier de planification du brevet 3 :

	Début des cours	Fin des cours	Période test
AGFISC/AGISI	27 avril	septembre	mi-octobre 2015
AGPR	3 jours en juin et 3 jours en septembre	septembre	mi-octobre 2015
AGDA	septembre 2015	fin septembre	mi-octobre 2015
AGDocPat	Étude approfondie du droit civil : fin mai Réglementation géomètre-expert : 3 jours en juin et 3 jours en septembre	septembre	mi-octobre 2015

Mypension

Désormais, fonctionnaires actifs ou pensionnés peuvent se rendre sur www.mypension.be pour préparer et consulter leur dossier de pension en ligne sur le site du SdPSP : <http://www.pdos.fgov.be>

Attention, toutes les données ne sont pas encore disponibles et le seront normalement d'ici fin 2015.



Bonnes vacances...

Toute l'équipe de rédaction vous souhaite de très bonnes vacances.

Votre U.F. Infos reviendra en septembre...

D'ici là, la vie syndicale ne s'arrêtera pas.

Aussi, pour connaître les dernières actualités, n'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet www.unsp-finances.be. Nous y insérerons tous les renseignements utiles afin de vous tenir informés, si cela s'avère nécessaire.

Nous vous encourageons d'ailleurs à nous demander votre accès personnel pour ce site. Pour ce faire, il vous suffit de demander, par courriel, que votre compte utilisateur UNSP soit activé par le secrétariat fédéral (info@unsp-finances.be).



Report maximal de jours de vacances

À propos des congés de vacances, le **report maximal de jours annuels de vacances sur 2016 est limité au nombre de jours auxquels vous avez droit pour un an.**

Certains agents en ont toutefois économisés davantage au cours des années précédentes. Pour le 1^{er} janvier 2016, leur situation devra être régularisée.

L'objectif est de disposer, au 1^{er} janvier 2016, de maximum le nombre de jours annuels de vacances autorisés.

Par exemple, si vous avez moins de 45 ans et que vous travaillez à plein temps, vous avez droit à 26 jours de congé par an. Vous pouvez donc reporter au maximum 26 jours de congé de 2015 à 2016.

Attention : le solde sera perdu !



De même, si vous y avez droit, **n'oubliez pas de prendre en priorité votre jour de compensation accordé annuellement dans le cadre de la réforme de l'horaire variable.** Pour rappel, il ne peut être reporté à l'année suivante.



RAAL DI TOUT

[r æ l d i t ø u] n. et adj. (1923; de râler) Fam. Personne qui proteste, qui râle à tout propos.



My Minfin Summer



En raison de problèmes d'authentification, l'accès à nos applications internes est momentanément perturbé. Nous faisons tout ce qui est possible pour résoudre ces problèmes aussi rapidement que possible.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le service ICT

Voici le message que les agents des Finances ont encore une fois pu lire ces dernières semaines. Jusque-là, rien de bien neuf, malheureusement. Quelques heures par-ci, quelques demi-journées par-là, les agents désormais coutumiers du fait n'ont pas d'autre choix que de prendre leur mal en patience en attendant le rétablissement du Réseau de la Méduse.

Plus inhabituel, heureusement, les réseaux de notre département ont frappé un grand coup le mois dernier avec cette panne informatique d'une semaine ! Mais surtout, il ne faut pas s'en faire. La preuve : le SPF Finances, interpellé par la presse sur cette panne informatique, a déclaré aux journalistes du Vif que **la panne n'était pas catastrophique. En outre, les contrôles et la perception se trouvent dans une période plus calme, étant donné respectivement l'expiration du délai d'évaluation et la fin de l'envoi des avertissements-extraits de rôle.**

Quand j'ai lu cette intervention, j'ai avalé mon soda de travers et il m'est ressorti par le nez. Trente-huit heures à s'arracher les cheveux devant son écran sur lequel il ne se passe rien. À visualiser les tableaux du management de la performance passer au rouge fluo. Trente-huit heures de travail à rattraper. Mais rien de catastrophique, puisque de toute façon, de mai à septembre, les journées des agents ne consistent qu'à jouer au *Scrabble* et à réserver leurs vacances en ligne. L'avancement dans le plan de travail ? Rien de bien grave ! Les contrôles impératifs à clôturer ? La belle affaire ! Les prescriptions ? Rien de catastrophique !

Profitions donc de l'occasion pour inviter nos porte-paroles du SPF Finances ainsi que les responsables du management de la performance à participer à nos activités hebdomadaires organisées dans les services extérieurs depuis le lundi 4 mai, et ce, jusqu'au 30 septembre.

Pour eux ainsi que pour ceux qui n'auraient pas encore franchi le pas parce qu'il leur restait encore l'un ou l'autre dossier à traiter, voici un bref aperçu du programme qui vous est proposé chaque semaine.

Chaque lundi matin donc, notre collègue Georgette nous invite à la rejoindre pour sa séance de *lucha zumba*, délicieux mélange mis au point par ses soins, qui combine catch mexicain et aérobic. Elle est cool, Georgette. Puis sur le temps de midi, c'est Rodéo Raymond qui déboule avec son poney mécanique sur lequel il vous défie de tenir plus de 10 secondes en selle. Ambiance et

fractures garanties. D'ailleurs, on attend toujours des nouvelles de P&O quant à la reconnaissance éventuelle d'un accident de travail en cas d'absence liée à une chute. Mais dans la mesure où nous n'avons de toute façon pas de travail entre mai et septembre, cette réglementation est-elle toujours d'application ? Lundi après-midi, c'est bowling sur patins à roulettes à tous les étages des grands centres. Le port du casque est vivement conseillé.

Impossible d'être exhaustif ici, mais nous vous recommandons de consulter l'intranet, rubrique *My Minfin Summer* de *My P&O*, vous y retrouverez toutes les informations et les formulaires d'inscription utiles. Ne manquez surtout pas les sessions de body surfing organisées chaque vendredi après-midi, pour lesquelles on inonde les cafétérias afin de pouvoir glisser sur plus d'un mètre d'eau.

À titre d'information, à la demande de l'Autorité et suite à divers incendies, les ateliers barbecue de la pampa et steaks argentins du jeudi midi sont remplacés par des séances de sushi yoga au cours desquelles vous êtes invités à méditer sur la consommation de thon rouge. Eh oui, notre SPF est résolument tourné vers le développement durable et la sauvegarde de la planète. À défaut d'un minimum de considération pour le travail des agents ou d'un quelconque intérêt pour la lutte contre la fraude fiscale, c'est toujours ça de pris...

Le Ronchon de service

